



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 31 janvier 2011

Dans le cadre du désaccord qui l'oppose actuellement à Madivial,

La Direction de Martinique Nutrition Animale souhaite rappeler :

QUE la décision de suspendre la livraison à certains éleveurs, a été prise en dernier recours.

QUE cette décision a été motivée par la volonté de sauvegarder l'emploi des 70 salariés qui collaborent quotidiennement à élaborer un produit et un service de qualité.

En Effet,

- La dette d'un montant de 2 millions d'euros redevable par Madivial à MNA fragilise la trésorière de l'entreprise.
- Les délais de paiement des coopératives, actuellement de 165 jours, sont également de nature à entraver la bonne marche de l'entreprise et sont de plus nettement supérieurs aux délais prévus par la Loi
- Qu'en dépit des multiples demandes qui ont été faites par MNA depuis novembre 2010 auprès des coopératives en question, aucune solution de ré étalement de la dette n'a été proposée.

MNA demeure ouverte à toute négociation sur la base d'une proposition d'accord qui garantirait le remboursement de cette dette.

MNA souhaite vivement qu'une solution soit rapidement trouvée dans l'intérêt de TOUS les acteurs de la filière.

C'est en effet l'intérêt du développement de la filière viande en Martinique qui a, depuis la création de l'entreprise, animé les choix d'investissement et de l'entreprise MNA, au-delà des seuls intérêts économiques de l'entreprise Martinique Nutrition animale.